

Rapport annuel
Basé sur les résultats
2009-2010



Table des matières

Mot de la présidence	3
Profil du Conseil scolaire francophone provincial	4
Vision	4
Mission	4
Secteurs d'activité	5
Effectifs	5
Budget	6
Contribution des partenaires	6
Faits saillants	7
Enjeux et réalisation des objectifs (2009-2010)	9
1) L'acte constitutif, les règlements et les politiques de gouvernance;.....	9
2) Amélioration de la qualité et de l'accès aux services éducatifs en français;.....	11
3) L'élaboration d'un plan de communication et sa mise en œuvre.....	15
Défis et opportunités	20
États financiers vérifiés	22

Saint-Jean, le 19 novembre 2010

Mot de la présidence

Honorable Darin King
M.H.A. Grand Bank
Ministre de l'Éducation
Ministère de l'Éducation – C.P. 8700
Saint-Jean (TNL) A1B 4J6

Référence : Rapport annuel basé sur les résultats 2009-2010

Honorable ministre King,

Conformément aux exigences du *Transparency and Accountability Act* pour les entités « Catégorie Un », j'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel 2009-2010 du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP).

Le mandat du CSFP est défini par les articles 97 et 98 de la *Loi scolaire, 1997*. Elle accorde au CSFP les pouvoirs et les responsabilités énoncés dans les articles 75 et 76 de la dite Loi avec certaines modifications et ajouts. Bref, le CSFP est responsable de tous les aspects de l'éducation en français, langue première, de la maternelle à la 12^e année pour les enfants d'ayants droit de Terre-Neuve-et-Labrador.

Tout au long de l'année scolaire 2009-2010, le CSFP, en collaboration avec la direction générale, s'est conformé aux orientations stratégiques telles que prescrites par le gouvernement et communiquer au ministre de l'Éducation. Les trois axes de développement du CSFP étaient énoncés dans le plan stratégique déposé à l'Assemblée législative. Ces trois axes de développement sont : 1) l'élaboration de l'acte constitutif, des règlements et des politiques de gouvernance; 2) l'amélioration de la qualité et de l'accès aux services éducatifs en français; 3) l'élaboration d'un plan de communication et sa mise en œuvre.

Le rapport basé sur les résultats résume les réalisations du CSFP au cours de la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. Ma signature ci-dessous est au nom du CSFP et témoigne de son imputabilité pour les résultats obtenus en 2009-2010

Veillez agréer, Honorable Darin King, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



DR AHMED DERRADJI-AOUAT
Président

PROFIL DU CONSEIL SCOLAIRE

Le siège social du CSFP est situé au Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents, 65, chemin Ridge à Saint-Jean TNL.

Le Conseil scolaire francophone provincial compte cinq (5) écoles soient, l'école des Grands-Vents à Saint-Jean l'école Notre-Dame-du-Cap et l'école Sainte-Anne dans la péninsule de Port-au-Port, le centre éducatif l'ENVOL à Labrador City et l'école Boréale à Happy Valley–Goose Bay. Au 30 septembre 2009, le Conseil scolaire desservait 256 élèves. Il comptait 81 employés, dont 44 enseignants. De plus, le CSFP a négocié une entente avec la Commission scolaire du littoral au Québec pour assurer l'éducation en français langue première de onze (11) élèves ayants droit de l'Anse-au-Clair au Labrador. Ces élèves fréquentent une école francophone de la province de Québec.

Vision

La vision du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP) est que le CSFP offre un système d'éducation de langue française permettant la réussite de chaque élève, son épanouissement et son ouverture sur le monde.

MISSION

En date du 30 juin 2011, le CSFP aura offert un programme d'éducation en français axé sur la réalisation des apprentissages et sur le développement de la langue et de la culture.

Mesure 1 : Programme d'éducation axé sur la réalisation des apprentissages.

Indicateur : Des résultats améliorés dans les tests de rendement et les examens comparés aux résultats de 2005-06.

Mesure 2 : Intégration de la langue et de la culture dans le quotidien scolaire.

Indicateur : Mise en valeur accrue des activités par la coordonnatrice de l'intégration de la culture au curriculum.

Mandat

Le mandat du CSFP est établi tel qu'exige les articles 97 et 98 de la *Loi scolaire, 1997*, qui accorde au CSFP les pouvoirs et les responsabilités stipulés dans les articles 75 et 76 de ladite Loi avec certaines modifications et ajouts. Bref, le CSFP est responsable de tous les aspects d'éducation en français, langue première de la maternelle à la 12^e année pour les ayants droit de Terre-Neuve-et-Labrador.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Conseil scolaire francophone provincial a deux secteurs d'activités :

1. Programmes et services (pré-maternelle à la douzième année)

L'année précédant la maternelle, les écoles francophones offrent l'opportunité de suivre le programme Bon départ qui oriente les enfants vers la maternelle.

Par surcroît, dans les communautés où la langue au foyer des ayants droit est l'anglais, les écoles francophones offrent aux enfants l'opportunité de suivre un programme de pré-maternelle en français. Le programme vise à les préparer à suivre un programme de maternelle en français.

Les écoles francophones offrent les programmes et les cours prescrits ou approuvés par le ministère de l'Éducation.

Les activités parascolaires sont offertes selon la disponibilité des ressources humaines et financières des écoles.

2. Le transport

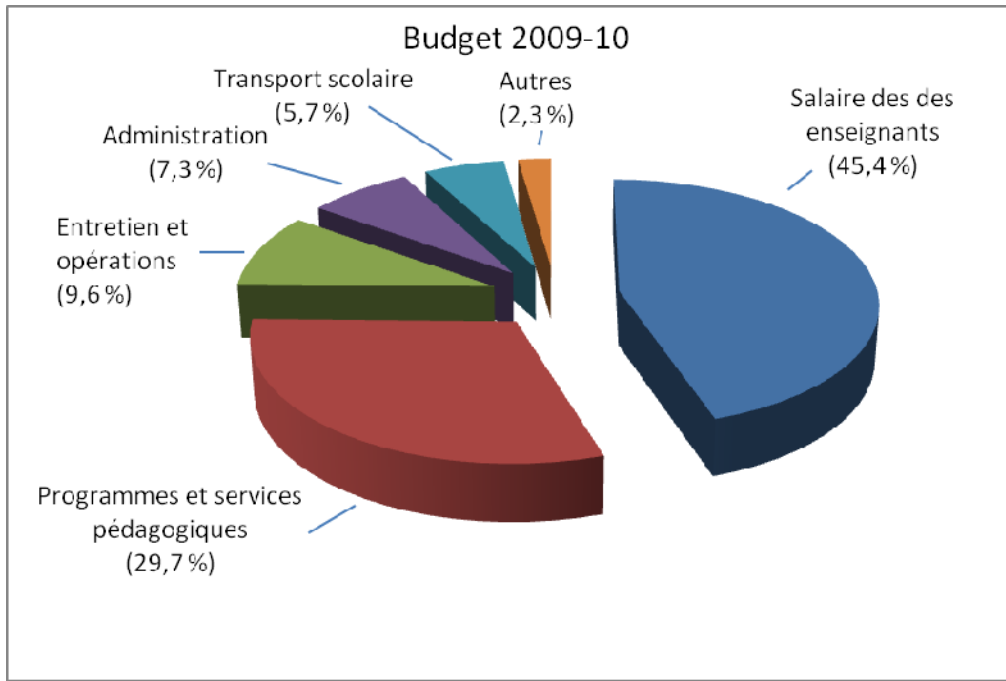
Le Conseil scolaire francophone provincial est responsable du transport des élèves de leur maison à l'école, aller et retour, en conformité aux règlements du ministère de l'Éducation.

EFFECTIFS

Le CSFP administre trois écoles urbaines avec un total de 130 élèves (50,4 %) en 2009-2010 et deux écoles rurales avec 126 élèves (49,6 %). De plus, le CSFP a négocié une entente avec la Commission scolaire du Littoral du Québec pour assurer l'éducation en français langue première de onze élèves ayant droits de l'Anse-au-Clair au Labrador. Ces élèves fréquentent une école francophone de la province de Québec.

BUDGET

Le budget de l'année 2009-2010 a été de 6 837 100,00 \$ et a été réparti comme suit :



CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Pour atteindre les buts de son plan stratégique, le CSFP a travaillé avec les partenaires suivants. Le travail accompli avec ces partenaires a contribué directement à l'actualisation de l'orientation stratégique du gouvernement : «L'amélioration de la programmation scolaire et des contextes d'apprentissage est consécutive à des démographies en constante évolution».

a) Le ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador

Le ministère de l'Éducation est responsable de veiller au respect de la *Loi scolaire, 1997* qui définit les rôles et responsabilités des conseils scolaires. Le ministère de l'Éducation détermine les programmes d'apprentissage et élabore les règlements administratifs et éducatifs qui s'appliquent aux conseils scolaires. Ce dernier est imputable au ministère de l'Éducation pour la gestion des programmes et des services ainsi que pour la gestion et l'administration de ressources humaines et financières. Environ 77% du budget total du CSFP provient du ministère de l'Éducation.

b) Patrimoine Canada

Patrimoine Canada est le Ministère fédéral responsable de négocier l'entente fédérale/provinciale pour les Programmes des langues officielles en éducation (PLOÉ)

avec la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Cette entente assure le financement des services et des programmes supplémentaires requis pour l'enseignement dans une langue minoritaire et pour la promotion de la langue et de la culture françaises. Environ 21 % du budget total du CSFP provient de ces ententes négociées avec Patrimoine Canada.

c) Organismes francophones

Au niveau provincial, des ententes avec la Fédération des parents francophone de Terre Neuve et Labrador (FPFTNL) demeurent active pour la mise en œuvre des programmes de francisation communautaire, avec l'Association communautaire francophone de Saint-Jean (ACFSJ) pour l'opération du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents et avec l'Association régionale de la Côte-Ouest (ARCO) pour l'opération du Centre scolaire et communautaire Sainte-Anne.

d) Canadian Parents for French

Cet organisme a appuyé le CSFP en partageant ses ressources afin d'offrir une pièce de théâtre intitulé I-Francophonephone à toutes les écoles du CSFP.

e) Ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural :

Ce ministère a contribué financièrement à la formation de 17 élèves (jeunes filles) à des ateliers visant à favoriser l'appropriation par les filles des outils technologiques tel le GPS.

f) Autres agences

L'entente avec le Labrador School Board pour le partage de services éducatifs et le transport scolaire à Happy Valley-Goose Bay et Labrador City demeure en vigueur. De plus, une entente avec la Commission scolaire du Littoral est maintenue pour que les élèves francophones de la région de l'Anse-au-Clair puissent fréquenter l'école Mgr Scheffer de Lourdes-de-Blanc-Sablon, Québec.

L'entente avec le Labrador School Board pour le partage de services éducatifs et le transport scolaire à Happy Valley-Goose Bay et Labrador City demeure en vigueur. De plus, une entente avec la Commission scolaire du Littoral est maintenue pour que les élèves francophones de la région de l'Anse-au-Clair puissent fréquenter l'école Mgr Scheffer de Lourdes-de-Blanc-Sablon, Québec.

FAITS SAILLANTS

L'élection du Conseil scolaire

En novembre 2010, un nouveau conseil scolaire a été élu. Les membres sont :

Ahmed Derradji-Aouat, président, Saint-Jean ;
Yves Bastien, vice-président, Labrador ouest ;
Chantal Lecavalier, vice-présidente, Labrador ouest ;
Edna Hall, Péninsule de Port-au-Port ;

June Rouzes, Péninsule de Port-au-Port ;
Marc Cormier, Péninsule de Port-au-Port ;
Sylvia Oliver, Péninsule de Port-au-Port ;
Dinah Pitre-Payne, Labrador est ;
Isabelle Ouellet, Labrador est ; et
Manon Avoine, Saint-Jean.

Conseil d'école

Une campagne de promotion auprès de la francophonie de trois régions et des parents des cinq écoles a permis l'élection des cinq conseils avec le nombre légal de membres. Une trousse a également été montée pour aider la tenue des élections. L'école Notre Dame du Cap a formé son premier conseil d'école.

Infrastructure et rénovation

L'inauguration officielle de l'école Boréale a été faite en présence des ministres de l'Éducation, des Affaires du Labrador, du maire de la ville, des conseillers d'Happy Valley-Goose Bay et de la direction générale le 7 juin 2010.

Révision stratégique du fonctionnement opérationnel du CSFP

Le CSFP et le ministère de l'Éducation ont commandé une étude concernant la fonctionnalité et l'efficacité de la gestion du conseil scolaire. Un rapport sera remis à un comité directeur.

Écoles accueillantes et sécuritaires

Les cinq directions d'écoles, la coordonnatrice des programmes et le directeur adjoint ont participé à une formation offerte par le ministère de l'Éducation sur les écoles accueillantes et sécuritaires.

Un comité du conseil scolaire a été formé pour coordonner la mise en œuvre de la politique du Ministère sur les écoles accueillantes et sécuritaires.

Le CSFP a reçu l'appui du ministère de l'Éducation pour installer le système de communication *Synrevoice* dans les écoles. Ce système d'interface web automatisé permettra aux dirigeants d'école d'informer les parents ou tuteurs concernant la fermeture d'école, les absences des élèves non motivées et les situations d'urgence.

Nouveaux bulletins

Des nouveaux bulletins scolaires pour les niveaux maternelle à la 9^e année ont été élaborés et seront mis à l'essai en septembre 2010. Ces bulletins scolaires permettront aux parents de mieux comprendre le niveau de succès de leurs enfants sur les plans académique et social.

Enjeux et réalisation des objectifs (2009-2010)

Les trois enjeux stratégiques du CSFP ont guidé son travail pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. Ces enjeux sont :

- 1) L'élaboration de l'acte constitutif, des règlements et des politiques de gouvernance;
- 2) L'amélioration de la qualité et de l'accès aux services éducatifs en français; et
- 3) L'élaboration d'un plan de communication et sa mise en œuvre.

Premier enjeu :

L'acte constitutif, les règlements et les politiques de gouvernance

Le CSFP offre une éducation en français langue première dans toute la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Il est donc très important que la gouvernance qui couvre un territoire vaste soit conséquente. Afin d'assurer une gouvernance efficace et fonctionnelle, les conseillers scolaires doivent se doter d'un acte constitutif, des règlements de gouvernance et des politiques de gouvernance.

L'analyse de l'acte constitutif, des règlements de gouvernance et des politiques existantes du CSFP a révélé un besoin de modifier et de réécrire les politiques, notamment les politiques de gouvernance. Pour s'assurer que le CSFP répond à ses obligations légales – selon *la Loi scolaire 1997* et *la Loi sur la transparence et l'imputabilité* - et qu'il gouverne d'une façon efficace et fonctionnelle, il faut élaborer et implanter des politiques de gouvernance. Afin d'assurer des réunions productives du CSFP dans le cadre de l'élaboration de politiques de qualité, il est primordial que les conseillers reçoivent une formation adéquate.

Les politiques de gouvernance du CSFP assureront que les élèves des écoles françaises langue première suivent des programmes et reçoivent des services de qualité en conformité avec son mandat et les orientations stratégiques fournis par la ministre de l'Éducation le 19 mars 2008.

But n° Un : En date du 30 juin 2011, le CSFP aura gouverné de façon efficace avec l'acte constitutif, les règlements et les politiques de gouvernance adoptés.

Mesure : Gouvernance fonctionnelle et efficace.
Constitution, règlements et politiques de gouvernance révisés

Indicateurs :

- L'acte constitutif approuvé formellement par le CSFP
- Les règlements de gouvernance approuvés formellement par le CSFP
- Les politiques de gouvernance approuvées formellement par le CSFP
- Accroissement de la formation continue des conseillers

Réalisation de l'objectif fixé pour 2009-2010

En date du 30 juin 2010, le CSFP aura approuvé une ébauche de l'acte constitutif révisé, des règlements de gouvernance révisés, et des politiques de gouvernance révisées et les aura soumis au ministre de l'Éducation pour approbation.

Mesure : Approbation par le conseil scolaire d'une ébauche de l'acte constitutif révisé, des règlements de gouvernance révisés, et des politiques de gouvernance révisées et remise des dits documents au ministre de l'Éducation pour sa considération.

Indicateurs :

- Ébauche de l'acte constitutif révisé et approuvé et soumis au ministre de l'Éducation pour sa considération
- Ébauche des règlements de gouvernance révisés approuvée et soumis au ministre de l'Éducation pour sa considération
- Ébauche des politiques de gouvernance révisées approuvées et soumises au ministre de l'Éducation pour sa considération

Sous les indicateurs qui suivent, le CSFP élabore sur sa contribution à la réalisation de l'objectif tel que fixé dans son plan stratégique.

Ébauche de l'acte constitutif, des règlements et politiques de gouvernance révisés et approuvés et soumis au ministre de l'Éducation pour son approbation.

Au cours de l'année 2009-10 une ébauche d'une constitution, des règlements et des politiques de gouvernance révisés a été approuvée par le Conseil et soumise au ministre de l'Éducation pour sa considération.

Le CSFP a réalisé cet objectif en :

Offrant à ses membres une formation afin de les habiliter à faire la distinction entre les politiques de gouvernance et les politiques opérationnelles ;

Mettant sur pied un comité de politique qui s'est réuni trois fois au cours de l'année avec une spécialiste dans la rédaction de politiques de gouvernance. Le comité s'est assuré que les politiques étaient conformes à la *Loi 1997 sur les écoles* ; et

Assurant que les recommandations faites par le comité de politique étaient approuvées par le Conseil scolaire.

L'objectif fixé pour 2010-2011:

En date du 30 juin 2011, le CSFP aura gouverné de façon efficace avec l'acte constitutif, les règlements et les politiques de gouvernance adoptés.

Mesure : Gouvernance fonctionnelle et efficace.

Indicateurs :

- L'acte constitutif adopté.
- Les règlements de gouvernance adoptés.
- Les politiques de gouvernance adoptées.

Deuxième enjeu

Amélioration de la qualité et de l'accès aux services éducatifs en français

Au cours des sessions de consultation en vue d'élaborer le plan stratégique les préoccupations suivantes ont été soulevées : (i) le manque de services complémentaires de qualité en français (orthopédagogie, orthophonie et orientation scolaire), (ii) la sélection de cours au secondaire a un impact sur le choix de la programmation post secondaire et (iii) l'espace nécessaire afin d'offrir les programmes et services scolaires. Ces facteurs ont été cités comme raisons majeures de l'hésitation des ayants droit à inscrire leurs enfants à l'école française et de quitter celles-ci à la fin du niveau intermédiaire. Ceci a un impact majeur sur les inscriptions dans les écoles françaises langue première, en particulier au niveau secondaire.

Le but des orientations stratégiques fournies par la ministre de l'Éducation est l'amélioration des programmes et des contextes d'apprentissage suscitée par l'évolution constante de l'environnement démographique. En septembre 2009-2010, les inscriptions s'élevaient à 256 élèves dans les cinq écoles françaises langue première de la province. Le but du CSFP est d'offrir une programmation plus complète et des appuis à l'apprentissage pour faciliter le succès des élèves.

But n° Deux : En date du 30 juin 2011, le CSFP aura amélioré la qualité et la quantité des services éducatifs

Mesure : Quantité et qualité des services éducatifs en français

Indicateurs :

- Amélioration de l'accès aux cours du secondaire
- Amélioration de l'accès aux services complémentaires en français
- Amélioration des résultats dans les tests de rendement et des examens publics comparés à 2007-08
- Amélioration de la formation des enseignants
- Augmentation de l'importance des activités culturelles générées par le responsable de l'animation culturelle

Réalisation de l'objectif fixé pour 2009-2010

En date du 30 juin 2010, le CSFP aura augmenté davantage l'accès aux cours du niveau secondaire, amélioré l'accès aux services complémentaires et amélioré la formation des enseignants.

Mesures : Un accès accru et amélioré aux cours du secondaire et aux services complémentaires
L'amélioration de la formation des enseignants et de son accès

Indicateurs :

- L'amélioration de l'accès aux cours du secondaire
- L'amélioration de l'accès aux services complémentaires
- L'amélioration continue de la formation des enseignants et son accès

Sous les indicateurs qui suivent, le CSFP élabore sur sa contribution à la réalisation de l'objectif tel que fixé dans son plan stratégique.

L'amélioration de l'accès aux cours du secondaire

L'accès au cours du secondaire a été amélioré par le biais d'une variété d'initiatives :

- Cinq nouveaux cours Math 1231, Math 3231, Chimie 2239, Chimie 3239 et Sciences intégrées ont été offerts à distance par le CDLI ;
- Le CSFP a offert des ordinateurs portables pour le cours à distance. Deux élèves ont utilisé les portables ; et
- Un plan d'agrandissement des espaces scolaires a été soumis au Ministère de l'Éducation au début de décembre 2009. Des rénovations ont été planifiées pour deux des écoles afin de mieux rentabiliser leurs espaces scolaires.

L'amélioration de l'accès aux services complémentaires

Les services complémentaires sont des interventions qui facilitent pour les élèves l'appréciation de leur patrimoine culturel et leur permettent de faire des choix en ce qui concerne l'orientation de leur carrière. Les services complémentaires comprennent les services adaptés aux élèves, l'orthophonie et l'orientation. Au cours de 2009-10, l'accès aux services complémentaires a été amélioré grâce à une variété d'initiatives, tel que:

- Les services d'une spécialiste en orientation scolaire ont été retenus :
 - Mise à jour des plans triennaux des élèves du secondaire.
- Les services de spécialistes en orthophonie ont été retenus pour appuyer l'apprentissage des élèves dans trois de nos écoles.
- Les services d'une psycho-éducatrice ont été retenus pour une de nos écoles.
- Les services d'une consultante en adaptation scolaire ont été retenus :
 - Coordination des services d'évaluation psycho-éducationnelles ;
 - Mise à jour des fichiers des élèves requérant de l'appui ;
 - Appuyer l'élaboration de plans d'interventions individualisés ;
 - Appuyer la mise à jour de la base de données Referral Tracking System ; et
 - Liaison avec le ministère de l'Éducation

- Activités facilitant l'appréciation de la culture :
 - Deux élèves de Grands Vents ont participé au forum jeunesse de l'ACELF. Le but était de raffermir l'identité des élèves francophones en milieu minoritaire ;
 - 17 filles de 7^e année et plus ont participé à des ateliers conçus pour encourager les filles à s'intéresser davantage aux domaines des technologies et aux carrières scientifiques. Ces ateliers ont été parrainés par le ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural ;
 - Des élèves des cinq écoles ont participé à la formation sur l'écologie **Deux jours en verts** ;
 - 20 élèves ont fait une excursion à Saint- Pierre et Miquelon du 30 mai au 4 juin ;
 - Les élèves de 4 écoles ont assisté à la pièce de théâtre de Canadien Parents for French **iFrancophone**. Cette pièce de théâtre avait pour but de sensibiliser les élèves aux défis et aux bénéfices d'une éducation bilingue ;
 - Des élèves des deux écoles de la côte ouest ont bénéficié de cours d'accordéon ;
 - Des élèves de l'école Boréal ont bénéficié de cours de violon ;
 - Des élèves de L'Envol ont bénéficié des cours de guitare ;
 - Les élèves de Boréal et l'Envol ont bénéficié de la prestation artistique *Petite Jacinthe et Victor* ;
 - Les élèves de Grands Vents ont bénéficié de deux prestations artistique soit *Alpha Ya Ya Dialo* et *La traversée du conteux, avec Dominique Breau* ;
 - Les élèves de Notre Dame du Cap et Sainte-Anne ont bénéficié de la prestation artistique *Franco à Gogo* ;
 - Les élèves des cinq écoles ont participé à des ateliers entourant l'événement des *Junos* ;
 - Les élèves des écoles de Notre-Dame-du-Cap et Sainte-Anne ont réalisé une émission radio d'une durée de 30 minutes, selon le thème choisi avec les enseignants (bulletin de nouvelles, chroniques musicales et portrait de personnalités francophones locales);
 - Les élèves des cinq écoles ont participé encore cette année au concours d'art oratoire. La finale a eu lieu à Goose Bay ; et

- Des élèves des cinq écoles ont participé aux compétitions des jeux de l'Acadie.

L'amélioration continue de la formation des enseignants et son accès

Au cours de l'année 2009-2010, le CSFP a continué d'améliorer l'accès à la formation des enseignants en offrant aux nouveaux enseignants des formations similaires à celles offertes l'année passée et en offrant de la formation dans de nouveaux domaines. Ce qui suit sont des exemples du type de nouvelles formations offertes aux enseignants :

- Tous les enseignants ont participé à une formation de 2 jours sur l'inclusion et la pédagogie différenciée ;
- 5 enseignants ont participé à la formation **Bon Départ** en octobre ;
- 5 enseignants ont participé à la conférence **Jay McTighe on Differentiated Learning** ;
- 1 enseignant a participé à une assemblée de l'Association canadienne de l'éducation en langue française (ACELF) ;
- 5 enseignants, 1 par école, ont participé à des ateliers sur l'autisme les 14 au 16 octobre 2009 ;
- Les 5 directions d'écoles ont participé à la formation **Le passeur culturel** en novembre 2009;
- 10 enseignants ont participé à des sessions de formation offertes par l'AGREF (Association des groupes responsables de l'éducation en français) Les sessions portaient sur l'identité culturelle et la pédagogie dans un milieu linguistique minoritaire ;
- 7 enseignants (orthopédagogue et directions d'école) ont participé a une formation sur l'inclusion et la gestion des demandes d'appui pour remplir les formulaires (Annual General Report -AGR) du Ministère de l'Éducation ;
- 4 directions d'écoles ont participé à la formation sur les troubles d'apprentissage ;
- 12 enseignants ont participé à une formation en mathématiques pour les nouveaux programmes de 2^e, 5^e et 8^e année en janvier 2010;
- Tous les enseignants ont participé à des ateliers de deux jours parrainés par le ministère de l'Éducation sur l'intégration de la culture au curriculum et une autre sur l'inclusion en salle de classe;
- Dix membres du personnel incluant cinq enseignants et cinq aide-élèves ont participé à un atelier sur **Crisis Prevention Intervention** offert par le ministère de l'Éducation;

- Une enseignante a participé au congrès sur les écoles rurales. (**Fifteenth National Congress on Rural Education in Canada**). Cette formation a été parrainée par le ministère de l'Éducation ;
- La coordonnatrice des programmes a participé à une formation « Assistive Technology » - L'apprentissage appuyé par la technologie;
- Des enseignants de trois écoles ont bénéficié d'une formation sur l'utilisation du logiciel *Audacity* pour enregistrer des capsules radiophoniques; et
- La coordonnatrice à l'intégration de la culture au curriculum a participé au congrès annuel *Learning through the Arts* à Banff en Alberta.

L'objectif fixé pour 2010-2011 :

En date du 30 juin 2011, le CSFP aura amélioré la qualité et la quantité des services éducatifs tels que manifestés par les améliorations des résultats aux tests de rendement et aux examens provinciaux comparées à ceux de 2007-2008.

Mesure : L'amélioration de la qualité et la quantité des services éducatifs en français.

Indicateurs :

- Amélioration de l'accès aux cours du secondaire
- Amélioration de l'accès aux services complémentaires en français
- Amélioration des résultats dans les tests de rendement et des examens publics comparés à 2007-08
- Amélioration de la formation des enseignants
- Augmentation de l'importance des activités culturelles générées par le responsable de l'animation culturelle

Troisième enjeu

L'élaboration d'un plan de communication et sa mise en œuvre

Les intervenants dans toutes les sessions de consultation ont indiqué que les enfants d'un grand nombre d'ayants droit ne fréquentent pas les écoles du CSFP. De plus, ils ont rapporté que, quand les familles francophones déménagent d'une autre province à Terre-Neuve-et-Labrador, ils ont souvent des difficultés à trouver des renseignements sur la disponibilité de l'éducation en français dans cette province. Par conséquent, des parents inscrivent leurs enfants dans une école anglaise bien qu'ils auraient préféré les inscrire dans une école française langue première. Ces facteurs, qui ont une influence importante sur les inscriptions

dans les écoles françaises langue première, ont aussi un impact sur le nombre de classes multiniveaux et limitent les programmes et les services que les écoles peuvent offrir.

L'élaboration d'un plan de communication est donc primordiale pour assurer une diffusion ponctuelle et efficace de l'information intéressante les principaux clients et augmenter les inscriptions dans les écoles françaises langue première. Ceci, à son tour, améliorera les programmes et les services que le CSFP pourra offrir aux élèves de français langue première. Des augmentations importantes des inscriptions par le biais d'une communication améliorée (par exemple présentant des améliorations dans les programmes et services scolaires) exigeront que le CSFP entreprenne une étude concernant ses besoins en espaces et immobilisation.

But n° trois : En date du 30 juin 2011, le CSFP aura amélioré la communication avec ses principaux clients.

Mesure : La communication avec les principaux clients

Indicateurs :

- La fréquence de participation du bureau de la direction aux réunions des conseils d'école est comparée.
- La fréquence de participation du bureau de direction aux activités communautaires est comparée.
- Comparaison de la fréquence de participation du bureau de la direction aux réunions des conseils d'école à ce qui est établi dans le plan.
- Comparaison de la fréquence de participation du bureau de direction aux activités communautaires à ce qui est établi dans le plan.
- Comparaison du nombre d'initiatives du bureau de direction pour se rapprocher de la communauté à ce qui est établi dans le plan.
- Comparaison du nombre de missives diffusée au grand public à ce qui est établi dans le plan.

Réalisation de l'objectif fixé pour 2009-2010

L'objectif fixé pour 2009-2010 :

En date du 30 juin 2010, le CSFP aura mis en œuvre le plan de communication et y aura apporté les ajustements et/ou modifications nécessaires.

Mesures : La communication avec les principaux clients

Indicateurs :

- Ajustements et modifications au plan
- Collecte et comparaison des données concernant les communications

Sous les indicateurs qui suivent, le CSFP élabore sur sa contribution à la réalisation de l'objectif tel que fixé dans son plan stratégique.

Indicateurs :

Ajustements et améliorations au plan

Le CSFP a fait des ajustements au plan de communications. L'objectif de ces ajustements et de ces améliorations était s'assurer que nos parties prenantes soient mieux informées des activités et des événements en cours sur tout le territoire. Ce qui suit sont les réalisations du plan de communications ajusté du CSFP:

- Mise à jour de deux des six sites web du CSFP. Les quatre autres sites seront mis à jour en août 2010 ;
- Coorganisation de la conférence des ministres de l'Éducation de l'Atlantique au Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents sur le plan d'ensemble des provinces concernant la littéracie ;
- Non-publication du Bulletin aux parents en septembre, mais publication d'une trousse pour lutter contre une possible épidémie de grippe H1N1 ;
- Publication d'une trousse d'information pour les élections scolaires ;
- Production et publication d'un plan de communication pour les écoles ;
- Organisation des célébrations du bénévolat dans nos cinq écoles ;
- Participation avec le ministère de l'Éducation à la production d'une brochure de formation pour les conseils d'école ;
- Diffusion à partir de février du **Lien** aux parents ;
- Élaboration d'un dépliant de promotion pour le recrutement aux écoles ENVOL et Boréale.
- Le coordonnateur des communications et de la promotion a participé à un colloque pour les agents de communication dans le domaine de l'éducation au Canada ;
- Coorganisateur de la journée de solidarité en faveur d'Haïti ;
- Coorganisateur des festivités entourant le 5^e anniversaire du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents ; et
- Rédaction d'une chronique régulière dans le Gaboteur pour inciter à la lecture et à profiter de nos bibliothèques.

Collecte et comparaison des données concernant les communications

Au cours de l'année 2009-10, le CSFP a compilé et comparé les données de communications en vue d'améliorer les communications sur tout le territoire. Les données recueillies comprenaient: le type et le nombre de publications parues, le nombre de réunions tenues, le nombre de communications reçues par le centre administratif, etc. Suite au cumulatif des données comparées à celui des années précédentes, le CSFP a apporté les changements suivants:

1. Augmenter le nombre d'initiatives du bureau de direction pour se rapprocher de la communauté.
2. Augmenter le nombre de missives diffusées au grand public.
3. Augmenter la fréquence de participation du bureau de direction aux activités communautaires.

Augmenter le nombre d'initiatives du bureau de direction pour se rapprocher de la communauté.

Le bureau de direction a entrepris de se rapprocher davantage de la communauté en participant ou en déléguant sa participation aux événements communautaires tels que les suivants :

- Ouverture des écoles à la communauté pour apprendre le français ;
- Réunion avec la mairie de Labrador City pour régler le conflit concernant le trajet des autobus ;
- L'événement d'au revoir à une éducatrice de la garderie;
- Participation aux festivités des Grands-Vents ;
- Participation à la cérémonie de l'Armistice ;
- Inclusion de la Fédération des parents à la campagne contre la grippe H1N1 ;
- Participation à la Semaine nationale d'appréciation des bénévoles ;
- Participation à l'événement **Partageons nos cultures** ;
- Participation au second anniversaire de la politique sur le multiculturalisme ;

- Participation au passage de la flamme olympique ;
- Un sondage a été distribué aux parents pour informer le CSFP sur la qualité de ses services; et
- Le site Web du CSFP a été modifié pour permettre au public intéressé de soumettre leur candidature en ligne.

Augmenter le nombre de missives diffusées au grand public.

Le directeur général a augmenté la diffusion d'information au grand public de diverses façons :

- Une communication aux parents et à des entités publiques concernant la planification du CSFP pour contrer à la grippe H1N1;
- Une promotion sur les élections des conseils d'écoles et celui du conseil scolaire a été envoyée aux parents et aux partenaires communautaires ;
- La publication du Lien s'est poursuivie mensuellement et est distribué à un public plus large entre autres au ministère de l'Éducation, au Bureau des services en français et depuis janvier 2010 aux parents ;
- Communiqué de presse bilingue sur Deux jours en vert ;
- Communiqué de presse bilingue sur le GPS, les filles et les sciences ;
- Mise à jour mensuelle de la page d'accueil du site web du Conseil ;
- Communiqué de presse sur le 5^e anniversaire du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents;
- Communiqué de presse sur les jeux olympiques de l'école des Grands-Vents ; et
- Communiqué de presse sur la journée solidarité Haïti.

Augmenter la fréquence de participation du bureau de direction aux activités communautaires

- Participation à une pièce de théâtre pour le banquet de Noël ;
- Participation de la coordonnatrice des programmes à l'AGA de la FFTNL ;
- Participation de la direction générale à l'AGA du journal le Gaboteur ;

- Coorganisation du 5^e anniversaire du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents;
- Envoi commun avec le Gaboteur des dépliants sur les écoles/offre de cartes d'affaires aux professionnels de la santé bilingue;
- Membre fondateur de la Fondation Émile-Benoit;
- Principal organisateur de l'événement **On passe au vert**;
- Participation à l'AGA de l'association communautaire francophone de Saint-Jean (ACFSJ);
- Participation aux 5 à 7 de l'ACFSJ;
- Membre du comité sur la présentation des projets santé à Santé-Canada; et
- Collaboration au journal Le Gaboteur.

L'objectif fixé pour 2010-2011 :

En date du 30 juin 2011, le CSFP aura amélioré la communication avec ses principaux clients.

Mesure : La communication avec les principaux clients

Indicateurs :

- Le plan de communication est finalisé, et
- Le plan est évalué et est ajusté au besoin :
 - La fréquence de participation du bureau de la direction aux réunions des conseils d'école est comparée à celle de 2009-10
 - La fréquence de participation du bureau de direction aux activités communautaires est comparée à celle de 2009-10
 - Le nombre d'initiatives du bureau de direction pour se rapprocher de la communauté est comparé à celui de 2009-10
 - Le nombre de missives diffusées au grand public est comparé à celui de 2009-10

DEFIS ET OPPORTUNITES

Amélioration de la réussite scolaire

Une analyse des résultats des tests de rendement indique que des améliorations sont de mises. Un enseignement et des apprentissages plus ciblés sur les résultats d'apprentissage en français et en mathématiques au niveau élémentaire sont nécessaires. Le CSFP devra

offrir davantage d'encadrement aux enseignants pour appuyer un meilleur rendement en français et en mathématiques.

Plan stratégique 2011-2014

Des consultations auprès des publics intéressés seront menées au cours de l'année 2010-11 afin d'élaborer le prochain plan triennal de développement stratégique.

Conseils d'écoles

Les conseils d'école désirent participer à une session de formation afin que les membres comprennent davantage leurs rôles et responsabilités. Le CSFP, en collaboration avec le ministère de l'Éducation s'efforcera d'offrir des sessions de formation aux conseils d'école. Une meilleure compréhension de leurs rôles et responsabilités contribuera à améliorer l'appui des membres à la réalisation des objectifs du CSFP.

Mise en œuvre du nouveau manuel de politique

Une fois le manuel de politique approuvé par le ministère de l'Éducation, les membres du Conseil devront se familiariser avec celui-ci afin d'assurer une gestion efficace des activités du CSFP. La présidence du Comité des politiques jouera un rôle clé de surveillance du respect du manuel lors de la tenue des réunions du conseil.

Écoles accueillantes et sécuritaires

Veiller à l'implantation de la politique sur les écoles sécuritaires et accueillantes dans les cinq écoles. Chaque école devra développer un minimum de 10 protocoles en concordance avec cette politique. Chaque école aura son comité pour des écoles accueillantes et sécuritaires.

Éducation à distance

Le CSFP doit élaborer un plan global concernant l'éducation à distance. Ce mode de livraison améliore l'accès des élèves à la programmation du secondaire.

Fondation Émile-Benoît

Le CSFP devra finaliser la mise sur pied de la Fondation Émile-Benoît pour la promotion de l'éducation et des activités culturelles francophones. Cette fondation permettra aux gradués de recevoir une bourse pour des études postsecondaires. Par cet incitatif le CSFP vise à retenir les élèves dans ses écoles jusqu'à la fin du secondaire.

Bulletins bilingues pour les parents

La publication de deux bulletins bilingues pour les parents des cinq écoles les informera des enjeux stratégiques du CSFP et les gardera à jour concernant les nouveaux développements visant à enrichir l'expérience scolaire de leurs enfants.

Satisfaction des parents et tuteurs

Le CSFP complétera l'analyse du sondage concernant la satisfaction des parents, mettra en œuvre des stratégies pour améliorer le niveau de satisfaction des parents et mènera des sondages similaires auprès des élèves et du personnel.

Plans de communication

Afin d'améliorer la communication entre parents et autres publics intéressés, il est nécessaire que les communautés-écoles élaborent et mettent en œuvre un plan de communication.

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

**Conseil scolaire francophone
provincial de Terre-Neuve-et-
Labrador**

**ÉTATS FINANCIERS/
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

Le 30 juin 2010

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

Table des matières

Le 30 juin 2010

Rapport des vérificateurs.....	1
États financiers:	
État de la situation financière	2
État des résultats et capitaux propres (déficit) du conseil.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
État de la variation du fond d'immobilisations	5
Notes afférentes aux états financiers:	
1. Conventions comptables.....	7
2. Débiteurs	8
3. Crédoiteurs et frais courus.....	9
4. Investi en immobilisations	10
5. Indemnité de départ comptabilisée d'avance.....	11
6. Congé payé de l'exécutif	11
7. Réserve.....	11
8. Passif éventuel	11
9. Chiffres correspondants.....	11
Annexes:	
1. Revenus courants	12
2. Frais d'administration.....	14
3. Programmes éducatifs.....	15
4. Dépenses de fonctionnement et d'entretien des écoles	16
5. Dépenses de transport scolaire.....	17
6. Services auxiliaires	18
7. Dépenses diverses	18
8. Détails des immobilisations	19
9. Détails de la dette à long terme	20
9A Sommaire de la dette à long terme.....	22
9B Tableau des versements sur la dette à long terme exigibles à court terme	23
9C Tableau des dépenses d'intérêts.....	24
10. Services aux élèves – financement fédéral.....	25
11. Programmes communautaires – financement fédéral.....	26
Informations supplémentaires:	
1. Encaisse	27
2. Investissements à court terme.....	27
3. Dépenses payées d'avance.....	28


RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador au 30 juin 2010, et les états des résultats et capitaux propres (déficit) du conseil, des flux de trésorerie et de la variation du fond d'immobilisations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil scolaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil scolaire au 30 juin 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et des flux de sa trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada comme expliqué dans la note 1 afférente aux états financiers et sont conformes avec les normes de présentation établies pour les districts scolaires de la province de Terre-Neuve-et-Labrador par le ministère de l'Éducation.



Comptables agréés
Saint-Jean (Terre-Neuve-et-Labrador), Canada
Le 15 septembre 2010

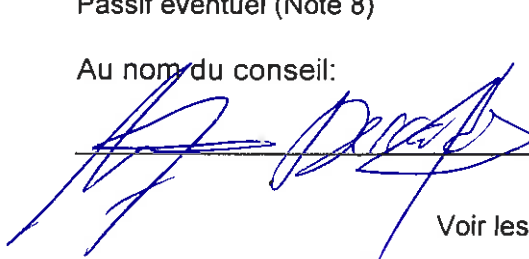
**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Au 30 juin 2010**

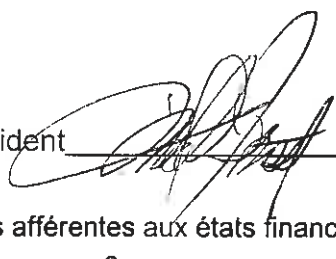
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<u>ACTIF</u>		
Actif à court terme		
Encaisse(supp. Info 1)	\$ 84,020	\$ -
Investissements à court terme (Info. supp.2)	206,000	306,000
Débiteurs (Note 2)	458,713	493,156
TVH à recevoir	30,254	28,603
Dépenses payés d'avance (Info.supp. 3)	21,191	31,802
	<hr/>	<hr/>
Total - actif à court terme	800,178	859,561
	<hr/>	<hr/>
Investissement à long terme		
Immobilisations (annexe 8)	9,550,794	7,660,469
	<hr/>	<hr/>
	\$ 10,350,972	\$ 8,520,030
	<hr/>	<hr/>
<u>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</u>		
Passifs à court terme		
Découvert (Info supp.1)	\$ -	\$ 63,205
Payable au gouvernement de TNL	118,899	152,733
Créditeurs et frais courus (Note 3)	67,800	53,614
Dette à long terme exigible à court terme	4,000	-
	<hr/>	<hr/>
Total - passifs à court terme	190,699	269,552
	<hr/>	<hr/>
Dette à long terme	3,500	-
	<hr/>	<hr/>
Indemnité de départ - Corps enseignant (Note 5)	335,438	238,694
Indemnité de départ - personnel de soutien (Note 5)	59,767	50,698
Paie de vacances des employés	12,266	10,238
Congé payé de l'exécutif (Note 6)	53,129	41,073
Obligation pour paie d'été des enseignants	404,409	372,746
Revenus reportés	32,962	88,571
	<hr/>	<hr/>
	897,971	802,020
	<hr/>	<hr/>
Capitaux propres au conseil		
Investi en immobilisations (Note 4)	9,539,352	7,646,175
Réserve - (Note 7)	51,000	36,000
Capitaux propres (Déficit) du conseil	(331,550)	(233,717)
	<hr/>	<hr/>
Total - Capitaux propres	9,258,802	7,448,458
	<hr/>	<hr/>
	\$ 10,350,972	\$ 8,520,030
	<hr/>	<hr/>

Passif éventuel (Note 8)

Au nom du conseil:



Président



Directeur général

Voir les notes afférentes aux états financiers

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

État des résultats et capitaux propres (déficit) du conseil

Exercice terminé le 30 juin 2010

	<u>2010</u>	<u>Budget</u>	<u>2009</u>
Revenus courants (Annexe 1)			
Subventions fédérales	\$ 1,146,895	\$ 1,146,895	\$ 1,215,865
Subventions provinciales	6,067,015	5,558,805	5,791,572
Dons	-	-	-
Services auxiliaires	129,888	130,000	138,002
Divers	406	1,400	14,849
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	7,344,204	6,837,100	7,160,288
Dépenses			
Frais d'administration (Annexe 2)	600,094	502,030	525,185
Programmes éducatifs (Annexe 3)	3,885,084	3,629,675	3,679,283
Entretien et fonctionnement (Annexe 4)	641,623	655,000	698,976
Transport scolaire (Annexe 5)	413,556	390,000	379,509
Services auxiliaires (Annexe 6)	161,198	160,000	196,809
Dépenses diverses (Annexe 7)	33,500	-	-
Services aux élèves - subventions fédérales (Annexe 10)	949,709	970,995	1,024,756
Programmes communautaires - subventions fédérales (Annexe 11)	175,900	175,900	173,665
Amortissement des immobilisations	385,717	387,500	385,030
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	7,246,381	6,871,100	7,063,213
Excédent (déficit) des revenus courants sur les dépenses avant l'item sous-noté	97,823	(34,000)	97,075
Transfert au fond d'immobilisations	71,856	-	45,415
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses de l'exercice	25,967	<u>\$ (34,000)</u>	51,660
Congé payé - Direction générale (Note 6)	(12,056)		(41,073)
Indemnité de départ des enseignants comptabilisée d'avance (Note 5)	(96,744)		(8,357)
	<hr/>		<hr/>
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses ajusté	(82,833)		2,230
Capitaux propres (déficit) du conseil, début de l'exercice	(233,717)		(220,946)
Transfert à la réserve	(15,000)		(15,000)
	<hr/>		<hr/>
Capitaux propres (déficit), fin de l'exercice	<u>\$ (331,550)</u>		<u>\$ (233,716)</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Activités d'exploitation		
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	\$ (82,833)	\$ 2,229
Variations dans le fonds de roulement hors-caisse		
- Investissements à court terme	100,000	(81,000)
- Débiteurs	32,791	(74,863)
- Dépenses payés d'avance	10,611	(20,217)
- Crédoiteurs et frais courus	(15,650)	(71,273)
- Amortissement des immobilisations	2,855	2,825
Autres items du fonds de roulement hors caisse		
- Obligation pour paie d'été	31,663	47,386
- Indemnité de départ comptabilisée d'avance	105,813	30,148
- Avantages sociaux - autres	14,084	42,243
- Revenus reportés	(55,609)	77,077
	<u>143,725</u>	<u>(45,445)</u>
Activités de financement		
Produits des prêts bancaires	-	-
Subventions - immobilisations	2,276,040	233,636
Revenus d'immobilisations - autres	-	-
Variations dans la dette à long terme	3,500	-
Autre - réserve	-	-
	<u>2,279,540</u>	<u>233,636</u>
Activités d'investissements		
Produits de la vente d'immobilisations	-	-
Acquisitions d'immobilisations	(2,276,040)	(233,636)
Autre	-	-
	<u>(2,276,040)</u>	<u>(233,636)</u>
Augmentation (Diminution) de l'encaisse	147,225	(45,445)
Encaisse (découvert), début de l'exercice	<u>(63,205)</u>	<u>(17,760)</u>
Encaisse (découvert), fin de l'exercice	<u>\$ 84,020</u>	<u>\$ (63,205)</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**État de la variation du fonds d'immobilisations
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<u>Produits en immobilisation</u>		
Produits de prêts bancaires		
- Construction d'écoles	\$ -	\$ -
- Équipement	-	-
- Véhicules de service	-	-
- Transport scolaire	-	-
	<hr/>	<hr/>
	-	-
Subventions fédérales		
Construction d'écoles et équipements	-	-
Autre	-	-
	<hr/>	<hr/>
	-	-
Dons		
- Produits monétaires	-	-
- Produits non-monétaires	-	-
- Usage affecté	-	-
	<hr/>	<hr/>
	-	-
Vente d'immobilisations - produits		
- Terrains et édifices	-	-
- Équipement	-	-
- Véhicules de service	-	-
- Véhicules de transport scolaire	-	-
	<hr/>	<hr/>
	-	-
Autres produits d'immobilisation		
- Intérêts sur des investissements du fond immobilisation	-	-
- Primes sur obligations non-garanties	-	-
- Recouvrement de dépenses	-	-
- Produits d'assurance	-	-
- Subventions d'autoctones	-	-
- Divers	-	-
- Subventions en immobilisation - Province de TNL	2,374,184	188,221
- Aliénation de l'école à Happy Valley - Goose Bay	(170,000)	-
- Partage de coûts pour subventions de technologie d'info	-	-
	<hr/>	<hr/>
Total des produits en immobilisations	2,204,184	188,221
	<hr/>	<hr/>
Transfert du fond - réserve	-	-
	<hr/>	<hr/>
Transfert du fond - fonctionnement	71,856	45,415
	<hr/>	<hr/>
Total	<u>\$ 2,276,040</u>	<u>\$ 233,636</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**État de la variation du fonds d'immobilisations (suite)
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<u>Dépenses en immobilisation</u>		
Acquisitions d'immobilisations		
- Terrains et sites	\$ -	\$ 125,000
- Édifices (net)	2,165,128	63,221
- Mobilier et équipement - écoles	98,995	19,070
- Mobilier et équipement - autres	10,767	25,454
- Véhicules de service	-	-
- Transport scolaire	-	-
- Autre - Centre des Grands-Vents	1,150	891
	<u>2,276,040</u>	<u>233,636</u>
 Paiement du principal de dette à long terme		
- Construction d'écoles	-	-
- Équipement	-	-
- Véhicules de service	-	-
- Autres	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
 Dépenses diverses		
- Autres	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
 Total Dépenses en immobilisations	<u>\$ 2,276,040</u>	<u>\$ 233,636</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 30 juin 2010

1. Conventions comptables:

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon une comptabilité par fonds qui est généralement acceptée pour les districts scolaires. La comptabilité par fonds se définit par "des procédures comptables selon lesquelles on se sert d'un groupe de comptes qui s'autobalance pour chaque fonds." Il est normal que les districts scolaires comptabilisent séparément l'activité de leur fonds de fonctionnement et leur fonds d'immobilisation.

Voici un sommaire des conventions comptables adoptées par le District, relatif à la comptabilité par fonds:

- a. Les subventions reçues par le District sont enregistrées soit dans le fond de fonctionnement ou dans le fond d'immobilisation selon leur provenance. Les subventions du ministère de l'Éducation sont traitées comme un revenu de fonctionnement tandis que celles de la province qui se rapportent aux immobilisations sont comptabilisées comme des revenus en immobilisations.
- b. Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant dans le fond d'immobilisations et sont amorties au cours de leur durée d'utilisation.
- c. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire basée sur le nombre d'exercices financiers suivant:
 - Édifices scolaires - 40 ans
 - Mobilier - 10 ans
 - Équipement - 10 ans
 - Ordinateurs - 4 ans
- d. Les subventions gouvernementales se rapportant aux immobilisations sont reportées et amorties selon la même méthode utilisée pour les biens auxquels elles se rapportent.
- e. Le Conseil scolaire a acquis, dans certains cas, des terrains pour ses bâtiments sans coût. Dans d'autres cas, le Conseil a obtenu l'autorisation de se servir du terrain, sans devenir propriétaire, tant et aussi longtemps que les propriétés sont utilisées pour des fins pédagogiques. Dans le cas où le terrain constitue la propriété du Conseil, des déterminations de valeur de marché n'étaient pas possibles, ce qui signifie que la juste valeur marchande n'a pas été comptabilisée.
- f. La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus canadiens exige que la direction prépare des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans l'actif et le passif, la divulgation d'actif éventuel et de passif éventuel à la c des états financiers et les montants des revenus et des dépenses présentés durant la période. De telles estimations comprennent l'amortissement des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Notes afférentes aux états financiers
Au 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
2. <u>Débiteurs</u>		
<u>À court terme</u>		
Gouvernement provincial	\$ 413,052	\$ 438,085
Transport	-	-
Gouvernement fédéral	18,063	28,473
Autres districts scolaires	-	-
Location	24,733	21,386
Intérêts	13	155
Avances pour déplacements et divers	2,311	4,039
<u>Immobilisations</u>		
Subventions du gouvernement provincial pour construction	541	1,018
Contributions locales	-	-
Autres districts scolaires	-	-
Autres	-	-
	\$ 458,713	\$ 493,156
	\$ 458,713	\$ 493,156

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Notes afférentes aux états financiers
Au 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
3. <u>Créditeurs et frais courus</u>		
<u>À court terme</u>		
Fournisseurs	\$ 28,240	\$ 27,396
Charges comptabilisées d'avance	39,560	26,218
Intérêts comptabilisés d'avance	-	-
Salaires comptabilisés d'avance	-	-
Déductions de paie	-	-
Taxe des ventes au détail	-	-
Subventions reportées	-	-
Autre	-	-
 <u>Immobilisations</u>		
Fournisseurs	-	-
Charges comptabilisées d'avance	-	-
Intérêts comptabilisés d'avance	-	-
Subventions reportées	-	-
Autres	-	-
	\$ 67,800	\$ 53,614
	\$ 67,800	\$ 53,614

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

**Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 30 juin 2010**

4. Investi en immobilisations

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Investi en immobilisations, début de l'exercice	\$ 7,646,175	\$ 7,794,745
Plus:		
Transfert du fond d'opération au fond d'immobilisations	71,856	45,415
Subventions:		
- Province - Contributions pour construction	-	-
- Autres		
Projets en immobilisations financés par la province mais payés à d'autres entités de la part du District	2,374,183	188,221
Dons		
Produits de la vente d'immobilisations		
- Terrains		
- Édifices		
- Équipement		
- Véhicules		
- Autres		
Intérêts sur des investissements du fond d'immobilisations		
Recouvrements de dépenses		
Produits d'assurance - Immobilisations		
Divers	<u>2,446,039</u>	<u>233,636</u>
Moins ajustements:		
Amortissement d'investi en immobilisations	382,862	382,206
Coût d'immobilisations vendues		
- Terrains		
- Édifices	170,000	
- Équipement		
- Véhicules		
- Autre	-	-
	<u>552,862</u>	<u>382,206</u>
Autres	-	-
Investi en immobilisations, fin de l'exercice	<u>\$ 9,539,352</u>	<u>\$ 7,646,175</u>

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Notes afférentes aux états financiers Exercice terminé le 30 juin 2010

5. Indemnité de départ comptabilisée d'avance

Le montant de 96 774\$ pour des coûts se rapportant à l'indemnité de départ des enseignants et le montant de 9 069\$ pour l'indemnité de départ des employés de soutien sont inclus dans les dépenses. Le montant de 335 438\$ pour l'indemnité de départ des enseignants et le montant de 59 767\$ pour l'indemnité de départ des employés de soutien pour un total de 395 115\$ sont inclus dans le passif.

La comptabilisation de l'indemnité de départ des enseignants est requise par le ministère de l'Éducation du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et n'a pas d'incidence sur l'opération du Conseil scolaire. Aucun débiteur n'est comptabilisé pour contrebalancer ce passif.

L'indemnité de départ du personnel de soutien est financé des subventions régulières du Conseil.

6. Congé payé de l'exécutif

Le montant de 12 056 \$ pour congé payé de l'exécutif a été inclus dans les dépenses courantes. Le montant de 41 073 \$ pour congé payé de l'exécutif se rapportant au 30 juin, 2009 a été reflété dans la période concernée. Aucun débiteur n'est comptabilisé pour contrebalancer ce passif.

7. Réserve

Suite aux baux avec les locataires du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents à Saint-Jean, cette réserve constitue des fonds que la direction a assujetti à des restrictions pour permettre l'acquisition future d'équipement informatique nécessaire et des rénovations majeures à cet édifice.

8. Passif éventuel

Un particulier a signifié à l'organisation une déclaration de réclamation d'un montant non spécifié pour congédiement injustifié du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador. Par la suite, l'organisation a déposée une dépense contre cette réclamation. Ce litige n'a pas été résolu à ce jour et le montant et l'éventualité du règlement sont impossibles à déterminer pour le moment.

9. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassifiés pour conformer à la présentation de l'exercice courant.

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Revenus courants
Exercice terminé le 30 juin 2010**

<u>Revenus courants</u>	<u>2010</u>	<u>2010 Budget</u>	<u>2009</u>
Subventions du gouvernement fédéral			
Subventions d'exploitation	\$ 1,146,895	\$ 1,146,895	\$ 1,215,865
Subventions du gouvernement provincial			
Subventions d'exploitation	1,446,743	1,462,805	1,385,608
Amortissement des revenus reportés se rapportant aux immobilisations	382,862	385,000	382,206
Subventions spéciales			
- Musique traditionnelle	-	-	-
- Moniteurs de langues	30,063	57,500	40,473
- Récupération linguistique	-	-	-
- Allocation de crédit pour les manuels scolaires	-	-	-
- Communication technologique	-	-	-
- Autres	223,193	5,000	171,637
Salaires et avantages sociaux			
- Directeur et directeur adjoint	228,500	215,000	212,343
- Enseignants	3,082,757	2,885,000	2,972,698
- Suppléants	103,325	72,100	97,309
- Aides élèves	166,182	46,400	66,825
- Directeur services éducatifs	7,187	50,000	85,771
Transport scolaire			
- Propriété du CSFP	-	-	-
- Contractés	396,203	380,000	376,702
- Handicapés	-	-	-
	<u>6,067,015</u>	<u>5,558,805</u>	<u>5,791,572</u>
Dons			
Produits monétaires	-	-	-
Produits non-monétaires	-	-	-
Usage affecté	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Services auxiliaires			
Revenus des locations de résidences	-	-	7,875
Revenus des locations des écoles et services	104,888	105,000	105,127
Cafétérias	-	-	-
Autre - ARCO	25,000	25,000	25,000
	<u>129,888</u>	<u>130,000</u>	<u>138,002</u>
	<u>7,343,798</u>	<u>6,835,700</u>	<u>7,145,439</u>

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Revenus courants
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>Budget</u>	<u>2009</u>
Divers			
Intérêts sur les investissements	406	350	953
Location des autobus scolaires	-	-	-
Recouvrements de dépenses	-	-	-
Revenus d'autres conseils scolaires	-	-	-
Produits d'assurance	-	-	-
Revenus pour l'éducation bilingue	-	-	-
Revenus provenant de la subvention d'autochtones	-	-	-
Autres subventions fédérales	-	-	-
Manuels scolaires	-	-	-
Autres			
- Subventions des compagnies minières	-	-	13,391
- Tutorat pour les frais de scolarité	-	-	-
- Divers	-	1,050	505
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	406	1,400	14,849
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total des revenus courants	\$ 7,344,204	\$ 6,837,100	\$ 7,160,288

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Frais d'administration
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>Budget</u>	<u>2009</u>
Salaires et avantage sociaux			
Directeur et directeur adjoint	\$ 228,538	\$ 215,000	\$ 212,343
Personnel du bureau	117,549	106,255	116,847
Fournitures de bureau	6,073	7,500	9,550
Remplacement des meubles et équipement	3,078	6,500	3,990
Affranchissement	7,152	6,500	7,626
Téléphone et Internet	21,863	19,000	18,438
Location et réparation d'équipement de bureau	10,024	7,500	10,124
Frais bancaires	4,052	3,500	3,680
Électricité	-	-	-
Carburant	-	-	-
Assurance	-	-	-
Réparations et entretien des édifices	3,151	3,000	3,867
Déplacements	30,249	23,500	32,675
Dépenses - réunions du CSFP	54,474	50,000	38,995
Dépenses - élection de conseillers	-	-	-
Frais professionnels	63,921	22,500	28,369
Publicités - recrutement du personnel	10,568	7,500	16,906
Cotisations - NLSBA, etc.	24,344	16,500	17,188
Frais des services municipaux	1,090	575	520
Location des locaux	-	-	-
Déménagement	-	2,000	-
Divers	786	1,700	2,015
Taxe de paie	-	-	-
Perfectionnement	13,182	3,000	2,052
Total des frais d'administration	<u>\$ 600,094</u>	<u>\$ 502,030</u>	<u>\$ 525,185</u>

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Programmes éducatifs
Exercice terminé le 30 juin 2010

	<u>2010</u>	<u>Budget</u>	<u>2009</u>
Salaires pédagogiques (bruts)			
Salaires des enseignants - Réguliers	\$ 2,619,187	\$ 2,430,000	\$ 2,521,147
- Suppléants	89,966	72,100	87,229
- Payés par le Conseil	64,525	82,500	18,489
Augmentation	-	-	-
Avantages sociaux	442,737	400,000	426,556
Secrétaires d'école - Salaires et avantages sociaux	150,346	151,000	155,961
Taxes salariales	61,174	55,000	58,506
Autre - S & A: Coordinateurs de programmes	57,629	153,175	160,310
Autre - S & A: Aides élèves	139,793	46,400	55,816
Autre - S & A: Labrador	-	-	834
	<hr/> 3,625,357	<hr/> 3,390,175	<hr/> 3,484,848
Matériels pédagogiques			
Fournitures scolaires	21,972	23,500	20,214
Matériels - Bibliothèque	554	2,500	-
Matériels pédagogiques	30,220	29,000	31,797
Manuels scolaires	-	2,500	381
	<hr/> 52,746	<hr/> 57,500	<hr/> 52,392
Mobilier et équipement pédagogique			
Remplacement	21,518	30,000	9,438
Locations et réparations	7,680	8,500	9,855
	<hr/> 29,198	<hr/> 38,500	<hr/> 19,293
Déplacement du personnel pédagogique			
Coordinateurs de programmes	6,371	23,500	30,186
Enseignants	12,625	17,500	26,164
Sessions de formation et conférences	4,108	6,500	1,896
	<hr/> 23,104	<hr/> 47,500	<hr/> 58,246
Autres coûts attribués à la pédagogie			
Programme de moniteur francophone	32,881	62,500	44,483
Inclusion - Adaptation scolaire	75,960	-	9,003
Secrétaires - Perfectionnement	170	1,000	-
Secrétaires - Déplacement	2,042	1,500	-
Secrétaires - Équipement	-	1,000	-
Musique traditionnelle	-	-	9,359
Bon Départ	4,477	5,000	1,659
Projets Parascolaires	9,516	13,000	-
Repas Santé	4,725	7,000	-
Budget directions	3,608	5,000	-
Art et Culture	21,300	-	-
	<hr/> 154,679	<hr/> 96,000	<hr/> 64,504
Total des dépenses pour les programmes éducatifs	<hr/> \$ 3,885,084	<hr/> \$ 3,629,675	<hr/> \$ 3,679,283

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Dépenses d'opération et d'entretien des écoles
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>Budget</u>	<u>2009</u>
Salaires - concierges	\$ 211,723	\$ 196,500	\$ 214,158
Salaires - entretien	61,673	78,500	94,806
Taxes salariales	-	-	-
Électricité	131,114	140,000	140,738
Carburant	-	-	-
Frais pour les services municipaux / enlèvement d'ordures	7,169	7,500	7,468
Téléphone	26,590	26,500	24,241
Véhicule et déplacements	16,427	22,000	21,991
Matériels de conciergerie	19,967	17,500	16,877
Équipement de conciergerie	1,522	5,000	1,823
Réparation et maintien - édifices	92,608	62,000	101,502
- équipement	3,985	18,500	7,080
Services contractés - conciergerie	1,125	2,000	5,089
Déneigement	63,316	70,000	59,980
Locations	-	-	-
Autres - perfectionnement	1,149	5,500	-
Autres - systèmes de sécurité	3,255	3,500	3,223
Total des dépenses d'opération et d'entretien des écoles	\$ 641,623	\$ 655,000	\$ 698,976

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Dépenses de transport scolaire
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>Budget</u>	<u>2009</u>
Opération et maintien des transports			
Propriété du Conseil scolaire	\$ -	\$ -	\$ -
Baux de véhicule			
Services contractés			
Transport régulier	413,556	390,000	379,509
Handicapé	-		-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	413,556	390,000	379,509
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses de transport scolaire	\$ 413,556	\$ 390,000	\$ 379,509

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Services auxiliaires et dépenses diverses
Exercice terminé le 30 juin 2010**

Annexe 6

Services auxiliaires

Le Conseil appartient et gère les services auxiliaires suivants:

	<u>2010</u>	<u>Budget</u>	<u>2009</u>
Services auxiliaires			
Opération de résidences d'enseignants	\$ 1,100	\$ -	\$ 16,571
Cafétérias			-
Autre - Centres communautaires	160,098	160,000	180,238
Autre - Centres environnementaux	-	-	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total des services auxiliaires	<u>\$ 161,198</u>	<u>\$ 160,000</u>	<u>\$196,809</u>

Annexe 7

Dépenses diverses

Le Conseil a encouru les dépenses diverses suivantes:

Projet GPS	\$ 25,000	\$ -	\$ -
Projet Vert	8,500	-	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses diverses	<u>\$ 33,500</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Détails des immobilisations
Au 30 juin 2010**

	Coût 2009	Acquisitions 2010	Alienations 2010	Coût 2010	Amortissement accumulé 2010	Valeur nette 2010	Valeur nette 2009
Terrains							
Terrains	\$ 125,000	\$ -	\$ -	\$ 125,000	\$ -	\$ 125,000	\$ 125,000
Édifices							
Écoles	11,199,129	2,335,128	200,000	13,334,257	4,329,418	9,004,839	7,127,394
Administration	-	-	-	-	-	-	-
Résidentiel	-	-	-	-	-	-	-
Recréatif	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
	<u>11,199,129</u>	<u>2,335,128</u>	<u>200,000</u>	<u>13,334,257</u>	<u>4,329,418</u>	<u>9,004,839</u>	<u>7,127,394</u>
Mobilier et équipement							
Écoles	864,216	98,995	-	963,211	616,072	347,139	322,143
Administration	323,574	10,767	-	334,341	283,587	50,754	59,753
Résidentiel	-	-	-	-	-	-	-
Recréatif	-	-	-	-	-	-	-
Autre - CGV	41,521	1,150	-	42,671	19,609	23,062	26,179
	<u>1,229,311</u>	<u>110,912</u>	<u>-</u>	<u>1,340,223</u>	<u>919,268</u>	<u>420,955</u>	<u>408,075</u>
Immobilisations - Autre	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations	<u>\$ 12,553,440</u>	<u>\$ 2,446,040</u>	<u>\$ 200,000</u>	<u>\$ 14,799,481</u>	<u>\$ 5,248,686</u>	<u>\$ 9,550,794</u>	<u>\$ 7,660,469</u>

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Détails de la dette à long terme
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Prêts autre que le transport des élèves	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Prêts bancaires		
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Hypothèques		
____ Payable \$ _____ par année, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par année, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par année, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par année, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par année, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par année, échéance _____	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Obligations non garanties		
____ Payable \$ _____ par année, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par année, échéance _____	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Sous-total	<u>-</u>	<u>-</u>
Moins exigible à court terme	<u>-</u>	<u>-</u>
Total des prêts autre que le transport des élèves	<u>-</u>	<u>-</u>

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Détails de la dette à long terme
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Prêts - Transport des élèves		
Prêts bancaires pour véhicules		
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Prêts bancaires pour terrains, édifices et équipement		
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Sous-total	<u>-</u>	<u>-</u>
Moins exigibles à court terme	<u>-</u>	<u>-</u>
Total Prêts - Transport d'élèves	<u>-</u>	<u>-</u>
Total de la dette à long terme	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Sommaire de la dette à long terme
Exercice terminé le 30 juin 2010**

Description	<u>Solde d'ouverture de l'exercice</u>	<u>Prêts obtenu durant l'exercice</u>	<u>Paiement du principal durant l'exercice</u>	<u>Solde Fin de l'exercice</u>
A) Construction d'écoles	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
B) Équipement	-	-	-	-
C) Véhicules de service	-	-	-	-
D) Autres	-	-	-	-
E) Transport d'élèves	-	-	-	-
Total des prêts	<u><u>\$ -</u></u>	<u><u>\$ -</u></u>	<u><u>\$ -</u></u>	<u><u>\$ -</u></u>

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Tableau des versements sur la dette à long terme exigibles à court terme
Exercice terminé le 30 juin 2010**

Description	<u>Année 1</u>	<u>Année 2</u>	<u>Année 3</u>	<u>Année 4</u>	<u>Année 5</u>
A) Écoles Construction	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
B) Équipement	-	-	-	-	-
C) Véhicules de Service	-	-	-	-	-
D) Autres	-	-	-	-	-
E) Transport des Élèves	-	-	-	-	-
Total	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Tableau des dépenses d'intérêts
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<u>Description</u>		
Immobilisation		
Construction d'écoles	\$ -	\$ -
Ministère de l'Éducation	-	-
 Équipement	-	-
 Véhicules de service	-	-
 Autres		
Gestion d'énergie	<u>-</u>	<u>-</u>
Total Immobilisations	<u>-</u>	<u>-</u>
 Courant - Prêts de fonctionnement	-	-
- Intérêts des fournisseurs	-	-
- Charges	<u>-</u>	<u>-</u>
Total Courant	<u>-</u>	<u>-</u>
 Total des dépenses d'intérêts	<u><u>\$ -</u></u>	<u><u>\$ -</u></u>

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

Services aux élèves - financement fédéral

Exercice terminé le 30 juin 2010

	<u>2010</u>	<u>Budget</u>	<u>2009</u>
Francisation	\$ 229,797	\$ 232,500	\$ 190,000
Soutien pédagogique - élèves	177,012	170,000	176,600
Artiste en résidence / Programmation artistique et culturelle	151,532	141,895	53,798
Recrutement et rétention des enseignants	75,938	100,000	107,607
Promotion / Recrutement d'élèves	87,578	80,800	112,485
Formation - directions et enseignants	67,512	67,200	58,034
Services de support en informatique	45,600	45,600	-
Administration des projets fédéraux	38,400	38,400	37,500
Coordination des programmes scolaires	34,409	32,500	163,260
Services professionnels en français	31,340	30,000	42,240
Éducation à distance	180	15,000	25,377
Centre de ressources pédagogiques	10,411	15,000	18,898
Francisation des adultes	-	2,100	4,000
Projets éducatifs	-	-	3,963
Formation des conseillers scolaires	-	-	4,199
Centre de francisation	-	-	26,795
Total des services aux élèves - financement fédéral	\$ 949,709	\$ 970,995	\$ 1,024,756

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Programmes communautaires - financement fédéral
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2009</u>	<u>Budget</u>	<u>2008</u>
Centres de ressources familiales	\$ 85,500	\$ 85,500	\$ 81,906
Programmes d'après-école	53,900	53,900	35,997
Alphabétisation familiale - Péninsule Port-au-Port	30,500	30,500	30,514
École du samedi	6,000	6,000	12,848
Projet d'été		-	12,400
Total des programmes communautaires - financement fédéral	<u>\$ 175,900</u>	<u>\$ 175,900</u>	<u>\$ 173,665</u>

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

**Informations supplémentaires
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
1. <u>Encaisse</u>		
<u>Courant</u>		
Argent en caisse et en banque	\$ -	\$ -
Argent en caisse	-	-
Banque - Compte courant	84,020	(63,205)
- Compte d'épargne	-	-
- Paie des enseignants	-	-
- Paie autre qu'enseignants	-	-
- Coupon (Dette non-garantie)	-	-
- Autre (Petite caisse)	-	-
	84,020	(63,205)
<u>Immobilisation</u>		
Argent en caisse et en banque	-	-
Argent en caisse	-	-
Banque - Compte courant	-	-
- Compte d'épargne	-	-
- Autre	-	-
	-	-
	-	-
Total encaisse en caisse et en banque	84,020	(63,205)
 2. <u>Investissements à court terme</u>		
<u>Courant</u>		
Dépôts à terme	206,000	306,000
Obligations d'épargne du Canada	-	-
Autre		
- Bons du trésor du Canada	-	-
- Fonds communs de placement	-	-
- Solde du compte du courtier	-	-
- Certificat de placement garanti	-	-
<u>Immobilisations</u>		
Dépôts à terme	-	-
Obligations d'épargne du Canada	-	-
Autres	-	-
	-	-
Total des investissements à court terme	\$ 206,000	\$ 306,000

**Conseil scolaire francophone provincial
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Informations supplémentaires
Exercice terminé le 30 juin 2010**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
3. <u>Dépenses payées d'avance</u>		
<u>Courant</u>		
Assurance	\$ -	\$ -
Frais de services municipaux		-
Fournitures		-
Autres		
- Commission des indemnités de travail	13,753	13,538
- Salaires		-
- Formation des enseignants - avances		937
- Contrat transport scolaire	2,010	-
- Réunions du Conseil - avances	2,368	7,717
- Frais de loyer - avances		1,700
- Déplacements - avances	2,507	-
- divers	553	348
<u>Immobilisations</u>	-	-
Autres		<u>7,562</u>
Total des dépenses payées d'avance	<u><u>\$ 21,191</u></u>	<u><u>\$ 31,802</u></u>